



Communiqué de presse de la coordination CGT ENGIE du 9 novembre 2017

Vente du GNL par Engie Une stratégie illisible, une nouvelle atteinte au service public du gaz

Engie vient d'annoncer la vente de l'activité « GNL » (Gaz Naturel Liquéfié) c'est-à-dire à la fois l'activité d'approvisionnement et de contrats de long terme en GNL, l'activité de négoce de GNL et l'activité de transport maritime.

La CGT dénonce un nouveau pas dans le dépeçage de Gaz de France et dans la détérioration de la sécurité d'approvisionnement gazière.

Sur le plan du service public, Engie confirme l'abandon des obligations de service public. En vendant les contrats d'approvisionnement de GNL (en particulier avec l'Algérie), après avoir vendu la production (Vente de E et P en cours), Engie ne remplira plus les obligations d'approvisionnement diversifié. La Directrice Générale avait déjà annoncé cette logique en écrivant au Ministre de l'Environnement en octobre et en demandant la fin des tarifs réglementés et la fin des obligations pesant sur le Groupe. L'approvisionnement de la France est pensé de façon cohérente avec le réseau, les terminaux et les stockages : Engie rompt cette construction. La FNME CGT continue de revendiquer un modèle intégré de toute la filière. Rappelons que l'absence d'approvisionnement par le Sud (Fos-sur-Mer) a failli conduire à une rupture d'approvisionnement majeure l'hiver dernier.

Le passage de l'Etat sous la barre des 33% de participation dans Engie est aussi significatif du désintérêt de l'Etat français pour le service public du gaz. Ses représentants ont d'ailleurs approuvé la cession de l'activité GNL. Pour rappel, la FNME CGT avait dénoncé la sortie progressive de l'Etat mettant en garde contre les conséquences sociales et industrielles.

Sur le plan industriel, c'est un des fleurons technologiques de Gaz de France qui est cédé. Le transport et le négoce de GNL sont pourtant promis à une forte croissance dans les années à venir, en particulier en Asie. Si l'activité est bousculée depuis deux ans par la situation des marchés, elle sera rentable durablement. Rappelons qu'EPI (exploration production) qui va être vendu en fin d'année 2017, connaîtra pour sa dernière année dans le Groupe une progression de son résultat brut de 15%. Alors que le gaz est censé, avec les ENR, être « au cœur de la stratégie du Groupe », comment expliquer que les activités sont cédées ?

La CGT considère que la stratégie d'Engie, c'est « le regard vers l'horizon, les pieds dans les ruines ». S'il est essentiel de se préoccuper des technologies d'avenir, elles ne seront opérationnelles à grande échelle que dans dix ou vingt ans. En attendant, à court terme, nous ne pouvons que faire le constat suivant :

- Production électrique thermique en grande partie vendue,
- Nucléaire en questionnement,
- Briques gazières en cours de vente,
- Commerce du gaz sorti du service public et soumis au dumping social
- Recherche et développement en grande difficulté,
- Stockages non remplis,
- Infrastructures et services asséchés pour payer les dividendes.

Selon notre estimation, l'ebitda du Groupe pourrait chuter de plus d'un tiers entre 2015 et 2019, hors effet « lean », le plan d'économie source de pertes de compétences.

La CGT interviendra auprès des pouvoirs publics pour demander le respect des obligations de service public, notamment la sécurité d'approvisionnement, la protection des consommateurs et le maintien des tarifs réglementés.

Elle veillera à ce que les salariés ne soient pas les victimes des choix anti-industriels de la direction du Groupe.

Interlocuteur :

Eric Buttazzoni 06 21 53 77 44